

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application des articles L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

2026_12 - OBJET : Contrat de prestations de services avec la société MAIA pour un logiciel de gestion de restauration collective pour la cuisine centrale

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

INFORME que la Cuisine Centrale assure quotidiennement la production d'environ 1 000 repas à destination de publics divers, et que, compte tenu du renforcement continu des obligations réglementaires relatives à la qualité nutritionnelle et à la sécurité sanitaire des denrées, de l'exigence d'un suivi rigoureux des processus de fabrication, des contrôles d'hygiène, des stocks ainsi que de la gestion des processus d'achat et de commande, il apparaît nécessaire de doter le service d'un logiciel de gestion et d'accompagnement spécifiquement dédié à la restauration collective.

INFORME, qu'après consultation, les solutions de la société MAIA ont été retenues pour répondre à cette demande.

DECIDE de signer un contrat de prestation de services avec la société MAIA, sise 61 rue de Lyon, 75012 Paris, immatriculé sous le numéro 888 237 476, pour un droit d'accès au logiciel Nona en mode SAAS, pour les modules Achat & Menu et Hygiène.

DIT que le contrat est conclu pour une période de trois ans à compter du 1er février 2026, renouvelable par tacite reconduction.

DIT que le montant de l'abonnement annuel s'élève à 7 893 €HT soit 9 471,60 €TTC, réparti comme suit :

- Module Menu & Achat : 6 825 €HT/an
- Module Hygiène : 1 068 €HT/an

Des remises dégressives sont appliquées sur les deux premières années :

- Année 1 : remise de 40 % sur le montant de l'abonnement
- Année 2 : remise de 15 % sur le montant de l'abonnement
- Année 3 : plein tarif.

S'ajoutent, pour la première année, les frais de formation et de paramétrage.

Année	Remise	Abonnement après remise €HT	Formation & Paramétrage €HT	Total €HT
Année 1	40%	4 735,80	5 965,00	10 700,80
Année 2	15%	6 709,05	—	6 709,05
Année 3		7 893,00	—	7 893,00

L'abonnement fera l'objet d'une révision annuelle à la date anniversaire du contrat.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026

Reçu en préfecture le 02/02/2026

Publié le 02/02/2026

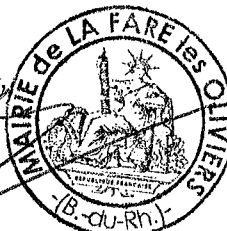
ID : 013-211300371-20260202-DM_2026_12-CC



DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 2 février 2026.

Le Maire,



Jerôme MARCILIAC

The seal is circular with the text 'MAIRIE de LA FARE les OLIVIERS' around the top and '18-du-Rh.' at the bottom. The center features a coat of arms with a tower and a sun.